

**Informations à destination des étudiants qui se sont présentés aux
épreuves d'admissibilité de l'examen d'accès au CRFPA
(session 2018)**

CORRECTIONS DES EPREUVES D'ADMISSIBILITE

Des corrections orales des épreuves d'admissibilité seront organisées lorsque toutes les épreuves de l'examen d'accès au CRFPA (session 2018) se seront déroulées. Les dates et heures desdites corrections seront fixées ultérieurement. Prière de consulter régulièrement le site internet de l'I.E.J. pour en prendre connaissance.

CONSULTATION DES COPIES DES EPREUVES D'ADMISSIBILITE

Les étudiants qui souhaitent consulter leur(s) copie(s) d'admissibilité sont priés de se manifester auprès du secrétariat de l'I.E.J. (Mme Séverine BOURGAULT) à **partir du mardi 4 décembre 2018 et au plus tard le vendredi 21 décembre 2018** (délai de rigueur).

Les enseignants-chercheurs ne peuvent pas être contactés directement.

Strasbourg, le 24 septembre 2018
Le Directeur-adjoint, Patrice Hilt

